



PCAET 2020-2025

BILAN

Consultation par voie électronique de la population

du PCAET assorti de différents avis (MRAe, Préfecture
de Région et Conseil Régional Nouvelle Aquitaine)

21 novembre 2019 – 21 décembre 2019

Site de consultation : www.cc-valleedelhomme.fr

Information par voie de presse, par voie radiophonique et par affichage en commune et à l'intercommunalité.

Une seule contribution a été reçue :

Habitant de Sergeac. Contribution déposée le 29 novembre 2019 :

« Considérant que les cars scolaires sont au repos la plupart de la journée, ne serait-il pas judicieux de les utiliser pour un réseau de transport public ? Un allé retour le matin, un l'après-midi par exemple. Suivant éventuellement en gros les routes du ramassage scolaire. »

Réponse de la collectivité :

L'axe 3 du programme d'actions du PCAET est consacré à la question de la mobilité. Il traite notamment la question de la mobilité partagée à travers, le train, le covoiturage, une ligne de bus estivale et la création d'une étude multimodale.

Afin de prendre en compte cet avis et celui des acteurs consulté, l'action « création d'une étude multimodale » sera transformée en « réalisation d'un schéma mobilité ». Cet outil proposera un ensemble de mesures visant à optimiser et augmenter l'efficacité des déplacements des habitants de la vallée (salariés, non-salariés, scolaires, personnes âgées....) et des touristes, pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

La question du rôle des bus scolaire en cours de journée y sera posée et analysée avec attention pour entrer ou non en fonction des résultats de l'étude dans les solutions à mettre en place.